



## Communiqué de presse du SNTRS-CGT Privatiser pour innover ?

Le gouvernement relance les privatisations en cédant 10 milliards d'actifs afin de développer l'innovation. Mais à quoi ont servi la loi sur l'Innovation et la recherche de 1999, la loi programme du Pacte pour la recherche de 2006, le Crédit d'Impôt recherche dont le montant de 6 milliards d'euros équivaut à 2 fois le budget du CNRS ? La loi de 1999 qui fut à l'origine des start up dans les laboratoires publics avait pour objet de « *favoriser le transfert de technologies de la recherche publique vers le secteur économique et la création d'entreprises innovantes* » tandis que loi de 2006 avait pour but notamment « *d'intensifier la dynamique d'innovation et rapprocher davantage la recherche publique et la recherche privée* ». Ce n'est pas l'imagination qui a manqué aux différents gouvernements pour créer des dispositifs « *visant à décloisonner recherche publique et privé à favoriser l'innovation et le transfert* ». Citons : les incubateurs d'entreprises ; les pôles de compétitivité ; les instituts Carnot ; le Programme Investissement d'Avenir avec les Instituts de recherche technologique, les Sociétés d'accélération du Transfert et de Technologie ; le Fonds national d'amorçage ; les 34 plans de reconquête industrielle de la commission « Innovation 2030 » de novembre 2013, les 40 mesures du plan de l'Innovation de novembre 2015 ; Les Fondations de coopération scientifique de 2010, la Banque publique d'investissement France de 2013 ; les réseaux France Angels ; les centres régionaux de l'innovation et du transfert de technologie, les plates-formes CEA de 2013 ; les jeunes entreprises innovantes de 2004, les jeunes entreprises universitaires de 2008 ; les rencontres annuelles Contacts innovation. La liste est loin d'être exhaustive.

Visiblement, cela ne suffit pas. Pourquoi l'innovation n'est-elle pas au rendez-vous ? Ne faut-il pas regarder du côté des entreprises et de leurs stratégies de profit ? Les entreprises qui utilisent une grande partie de leur trésorerie en investissement sont moins valorisées en Bourse que celles qui versent d'importants dividendes et font du rachat d'actions. Les entreprises préfèrent rémunérer les actionnaires en versant des dividendes, ce qui augmente la valeur de leur titre à la Bourse. En diminuant leurs investissements, elles améliorent leur situation financière et réduisent leur endettement. Elles se constituent ainsi des trésoreries conséquentes qui leur permettent de se lancer dans des opérations de fusion-acquisition qui est une autre façon de croître. Cette frilosité à l'égard de l'investissement est alimentée par la rétraction du marché intérieur qui résulte des politiques d'austérité.

L'austérité incite les entreprises à s'internationaliser au détriment de leur implantation nationale. Les grands groupes français n'investissent plus dans l'Hexagone et ces choix ont de sérieuses conséquences sur l'activité industrielle en région. Sur les 500 multinationales les plus puissantes, 31 sont françaises. Depuis 2012, les destructions d'emplois dans l'industrie ont atteint le nombre de 140 000 et le solde cumulé de créations/fermetures d'entreprises et de 332 fermetures. Désormais moins de 10% des emplois en France sont liés à l'industrie contre 12,3 % il y a dix ans et 15,3 % en 1995. La production manufacturière reste 15% en dessous de son niveau de 2008.

Le gouvernement va donc vendre une partie du capital de l'Etat aux groupes privés, qui vont en plus recevoir une manne financière au titre de l'Innovation. Pourquoi devraient-ils changer de stratégie ? Sanofi qui bien que bénéficiant du CIR et du CICE a licencié plus de 3000 de ses salariés, n'a pas embauché un seul chercheur et développe sa recherche à Boston. Le profit des groupes internationalisés se constitue contre l'investissement national et l'emploi. Le financement à fonds perdus des groupes privés sous tous les prétextes (Innovations, CIR, CICE,...) en détournant les richesses créées par les salariés au détriment du financement des services publics, de celui de l'éducation, de celui de la santé et de la sécurité sociale, de celui des retraites, de celui des transports publics,... se fait au détriment du monde du travail et affaiblit le pays.

Villejuif, le 13 juillet 2017